

RAPPORTEUR : Michèle DUCLOY, Vice-Présidente

TITRE : «Le Calaisis, on y prend goût !» - Programme d'actions 2018 -Adoption et demande de subvention

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, le SyMPaC porte et anime la démarche «Le Calaisis, on y prend goût !», réseau de producteurs et de restaurateurs qui a pour objectif de valoriser les circuits alimentaires de proximité et favoriser le lien producteurs-consommateurs.

Cette démarche s'inscrit dans les missions du SyMPaC par le biais de l'animation du territoire.

Par la présente délibération, il s'agit de continuer le renforcement de cette animation et de la promotion du réseau par plusieurs actions :

- modification et mise à jour du site internet ;
- création et impression du nouveau support de communication ;
- communication et animation des marchés fermiers.

Le tableau de financement de ces projets s'établit comme suit avec une dépense totale estimée à **15 000 € TTC** :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
- Modification du site internet	3 000 €		
- Création et impression du nouveau support de communication	6 000 €	- SyMPaC (53%)	8 000 €
- Communication et animation des marchés fermiers	6 000 €	- LEADER (47 %)	7 000 €
TOTAL	15 000 €	TOTAL	15 000 €

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- émettre un avis favorable pour valider le programme d'actions présenté ;
- engager la dépense de **15 000 €** pour le SyMPaC et valider le budget prévisionnel comme base financière du projet ;
- valider la maîtrise d'ouvrage du SyMPaC de l'opération ;
- habiliter le Président à solliciter les cofinancements des différents partenaires ;
- signer toute pièce utile.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Emmanuel AGIUS

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- son envoi en Sous-Préfecture le 3 avril 2018
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCI le 4 avril 2018

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS



COMITE SYNDICAL DU 30 MARS 2018

Le trente mars de l'an deux mille dix-huit le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le seize mars 2018, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ puis de Monsieur Emmanuel AGIUS.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Nadine DENIELE, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy ALLEMAND, Michel HAMY, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, René LOTTE, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Béatrice BOULANGER, Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Marc MEDINE, Thierry POUSSIERE, Pierre PREVOST, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), MM. Guy BEGUE (pouvoir Mr HAMY), Gérard CLAIS (pouvoir Mme DUCLOY), Gérard GREMAT (pouvoir Mme HEUX), Pierre-Henri DUMONT, Pascal PESTRE (pouvoir Mr MIGNONET) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS (pouvoir Mr WAY), MM. Yves ENGRAND (pouvoir Mr MAJEWICZ), Julien RENAULT (pouvoir Mr VERMERSCH) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Jean-Luc MAROT, Antoine PERALDI, Bernard RIVENET (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).